

Informations générales

Documents à fournir à l'appui de la demande d'ouverture de compte

- Demande d'ouverture de compte complétée par le service des ressources humaines ou sociales de l'administration ou du service concerné
- Une photo d'identité pour les ouvertures d'une durée supérieure à 3 mois
- Enfant et conjoint : justificatif du lien familial

Carte d'accès et frais d'ouverture de compte

- L'ouverture d'un compte permanent (> 3 mois) donne lieu à la délivrance d'un badge magnétique et à la perception d'une cotisation (agent des administrations cadres et associées) ou d'un droit d'accès (autres convives) au profit de l'AGRIC et fixée à 3€ par année civil.
- Les comptes ouverts auprès de l'AGRIC doivent être pré-chargés de façon à demeurer constamment créditeurs. Le règlement est à effectuer en espèces, par chèque ou par CB lors de leur ouverture.

Pour les approvisionnements ultérieurs, merci de privilégier les rechargements CB sans contact ou le rechargement par internet via l'application POP&PAY



RECHARGER SON COMPTE RESTAURATION
PAR INTERNET



Stagiaires de courte durée (1 à 5 jours)

Les stagiaires de courte durée n'ont pas à servir la présente demande d'ouverture de compte. Pour plus d'information, s'adresser à l'AGRIC.

Invités sur badge

Les convives sont autorisés à faire passer un invité sur leur badge. Son repas ne bénéficie pas de l'action sociale délivrée au convive l'invitant.

Ouverture du RIA : du lundi au vendredi de 11 H 30 à 13 H 30

- Self service (1^{er} étage) et cafétéria (RdC) : ouverts à tous
- Petit Châlonnais (sur réservation à partir de 6 personnes) : réservé exclusivement aux titulaires d'un badge magnétique ou d'une carte verte

Les menus et plats du jour sont accessibles sur :
<http://www.ria-chalons.fr>
sur le site POP&PAY et sur la page Facebook de l'AGRIC



Association de **G**estion du **R**estaurant
Interadministratif de **Châlons-en-Champagne**
3 rue Just Berland - 51000 Châlons-en-Champagne

Tél : 09.77.69.76.87

Courriel : ria.chalons@gmail.com

site internet : <http://www.ria-chalons.fr>

facebook  : [RIA Châlons - AGRIC](https://www.facebook.com/RIA-Chalons-AGRIC)

Demande d'ouverture de compte

à faire parvenir complétée par mail, les cartes sont créées en dehors des heures d'ouverture.
Les cartes seront à récupérer en caisse lors du premier passage.

Bénéficiaire du badge à créer

Nom :

Prénom :

Mail :

situation du bénéficiaire du badge à créer

- agent en résidence** administrative à Châlons-en-Champagne
- stagiaire ou vacataire** (durée > 1 semaine et < 3 mois)
du au
- agent extérieur** à la résidence mais y séjournant fréquemment
- retraité** de l'administration susvisée
- conjoint ou enfant** d'un agent de l'administration susvisée fréquentant le

RIA

Nom et prénom de ce convive :

N° du badge ouvert au nom de ce convive

Enfant : date de naissance :

Le soussigné atteste avoir pris connaissance des informations figurant dans le cadre ci-contre ainsi que de l'exactitude des informations ci-avant et demande l'ouverture d'un compte à l'AGRIC lui permettant d'accéder au RIA.

Fait à Châlons, le
Signature du bénéficiaire ou, pour
les enfants, du représentant légal

CADRES A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION ATTESTANT LES DROITS A L'OUVERTURE D'UN BADGE D'ACCES AU RIA

cocher la case correspondant au service de rattachement

A	Administrations cadres
	DEPARTEMENT
	REGION
	MAIRIE CHALONS

	SECRETARIAT GENERAL COMMUN
	S.G.C.D
	PREFECTURE
	S.T.D
	POLICE
	Gendarmerie Personnel Civil
	Tribunal Administratif
	DDT Intérieur
	DDT Ecologie
	DDT Agriculture
	DDT Finances
	DDETSPP intérieur
	DDETSPP Agriculture
	DDETSPP écologie
	DDETSPP Finances
	DDETSPP Min sociaux
	DDETSPP Travail

	EDUCATION NATIONALE
	ACADEMIE

	FINANCES
	DDFIP
	ESI
	Services sociaux
	DIRCOFI-EST
	D.R.C.C.F
	DREETS
	Retraités
	BNIC
	SAPF-SDNC
	ACIF (école DDFIP)

	AGRICULTURE
	D.R.A.A.F

	DREAL
	ASN

B	Autres administrations d'Etat
	O.N.F
	D.R.A.C
	NAVIGATION
	Tribunal Administratif

C	Autres collectivités et Services Publics
	AGENCE DE L'EAU
	ADT MARNE
	S.I.E.M
	Centre de gestion de la FPT
	VILLE ST MEMMIE
	Comm. d'agglo.de Châlons
	C.C.A.S.
	S.D.I.S.

D	Autres organismes associés
	Famille Rurales
	ASS DES MAIRES
	M.D.P.H
	Entente Marne
	Agence Régionale du Tourisme (ART)
	AUDC

E	Autres organismes autorisés (tarif 8)
	Konecranes and Demag
	Banque de France
	Désialis
	CREAI
	DIVERS tiers autorisés
	ECOLAB
	FIDUCIAL EXPERTISE

cadre réservé à l'AGRIC

Le soussigné atteste l'exactitude des éléments figurant sur la présente demande d'ouverture de compte.

nom et grade du signataire
cachet du service

CADRE A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION DE RATTACHEMENT (cocher la case ad hoc)

personnel relevant d'une des administrations cadres ou associées visées aux cadres A, B, C et D

- tarif 1 agent bénéficiant de l'action sociale et de la subvention repas (IM < ou = 539 / IB < ou = 638)
- tarif 2 agent bénéficiant de l'action sociale mais ne bénéficiant pas de la subvention repas (IM > à 539 / IB > à 638)
- tarif 3 retraité ou agent de passage ne pouvant pas bénéficier de l'action sociale
- Titre restaurant (agent bénéficiant uniquement de TR sans aide ni subvention)

Conjoint et enfants de personnels des services visés aux cadres A à E

- tarif 5 conjoint et enfants de + de 16 ans
- tarif 6 enfants < 16 ans

personnel relevant d'administrations et services visés au cadre E ayant signé une convention simple avec l'AGRIC

- tarif 7 cas particulier : agent bénéficiant d'une subvention spécifique prévue par la convention simple
- tarif 8 cas général : retraité ou agent autorisé à fréquenter le RIA sans bénéficier d'aucune subvention

DRAC

- tarif 2a agent bénéficiant de l'aide complémentaire à (indice majoré > à 480 et < à 641)
- tarif 2b agent bénéficiant de l'aide complémentaire à (indice > à 641)